

## PARENT ALCOOLIQUE

---

Par Profil supprimé Postée le 17/01/2021 15:30

Bonjour, je viens d'apprendre que mon père boit en cachette depuis des années mais que cela s'est aggravé ces derniers mois. Ma mère me confie être à bout et excédée. Je n'ai rien vu de mon côté. Je suis stressée et voudrais à chaque instant vérifier que tout va bien. Mon père n'en est certainement pas au point de se soigner, je ne suis pas sûre qu'il ait vraiment conscience du problème même s'il avait récemment pris un engagement avec ma mère et qu'il a dû réussir à tenir quelques jours. Comment puis-je les aider ? Je suis avocat et c'est difficile pour moi de prendre conscience que le problème que je vois chez tant de clients est aussi celui de mon père. Merci

---

### Mise en ligne le 19/01/2021

Bonjour,

Nous comprenons votre désarroi face à la découverte des difficultés que rencontre votre père avec l'alcool mais également devant l'épuisement de votre mère face à cette problématique qui dure depuis des années. Dès lors que votre père pourra accepter l'idée qu'une aide lui serait utile, vous pourrez l'orienter vers un lieu de consultation spécialisé, un CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie), où une prise en charge adaptée lui sera proposée, que son objectif soit celui d'un arrêt total des consommations ou d'une diminution peut-être pour commencer. Comme vous vous en doutez certainement, il est nécessaire qu'il soit demandeur d'une telle démarche, qu'il adhère à l'idée d'une remise en question de ses habitudes avec l'alcool, que cela ait du sens pour lui.

S'agissant de votre mère, elle pourrait tout à fait, si elle le souhaite, être reçue de son côté et indépendamment de votre père dans ces mêmes centres en tant que personne de l'entourage. Elle pourrait ainsi bénéficier de conseils et de soutien de la part de professionnels habilités également à accompagner les proches, être aidée à aider votre père. Les consultations en CSAPA sont individuelles, confidentielles, non payantes et assurées par des équipes pluridisciplinaires (médecins, psy, travailleurs sociaux) offrant une prise en compte globale des personnes. Tous les contacts sont consultables sur notre site via la rubrique "Adresses utiles" dont nous vous joignons le lien ci-dessous.

Peut-être aurez-vous envie vous aussi de vous donner l'occasion de revenir sur l'inconfort de cette découverte que vous venez de faire et votre souhait d'apporter de l'aide à vos deux parents. A moins que vous ne préfériez prendre rendez-vous en CSAPA, sachez que nous sommes disponibles pour en échanger avec vous de manière plus précise si vous le voulez, et vous aider aussi, si vous le souhaitez, dans la recherche d'une structure d'aide. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 980 980 930 (appel anonyme et non surtaxé) ainsi que par Chat. N'hésitez pas bien entendu à transmettre nos coordonnées à vos parents.

Cordialement.

---

### En savoir plus :

- "Adresses utiles"